

ESPACES

Le magazine de la ville d'Amilly

Amilly et l'Unicef depuis 2004



Réunion .02

Sensibilisation aux cambriolages, démarchages et arnaques

Vous .11

Il reproduit en miniature son lotissement

Rencontre .12

Catherine Carriau, l'énergie de l'optimisme

RÉUNION D'INFORMATION GRATUITE

organisée par la ville d'Amilly

**Sensibilisation aux cambriolages, démarchages et arnaques
sur internet, avec des intervenants professionnels**

**SENIORS, POUR VOTRE SÉCURITÉ,
AYEZ LES BONS RÉFLEXES !**



JEUDI 9 NOVEMBRE 2023

de 14H à 16H

AMILLY - SALLE DES TERRES-BLANCHES

**Inscription obligatoire auprès du service social
au plus tard le 7 novembre**

Tél : 02 38 28 76 56 / 02 38 28 76 60 - Mail : social@amilly45.fr



SOMMAIRE

EN VUE

05 Actualités

- La Fête de l'Europe n'est que partie remise

06 Grand format

- Amilly et l'Unicef main dans la main

09 Éclairage

- Élections sénatoriales du 24 septembre qui, quoi, comment ?

EN LIEN

10 Vous

- La danse sans entraves
- Il reproduit en miniature son lotissement



14 Libre expression

15 Découverte

- L'église de Saint-Firmin témoin de près de 5 siècles

Retrouvez "Vos rendez-vous" en pages centrales de ce numéro

La version numérique d'Espaces est consultable sur amilly.com et sur l'application mobile Amilly rubrique Kiosque

Édito



“ Amilly offre aux jeunes Amillois le meilleur environnement d'épanouissement qui soit ”

Après la pause estivale, la Fête des associations d'Amilly, dimanche 3 septembre, a donné le top départ des activités sportives, culturelles, solidaires ou de loisirs proposées par notre riche tissu associatif tout au long de l'année scolaire. Un moment phare pour les très nombreux bénévoles qui s'investissent dans des disciplines variées ou des actions citoyennes et souhaitent les partager, et pour celles et ceux, enfants ou adultes, qui peuvent ainsi choisir de s'y adonner.

C'était aussi l'occasion d'accueillir les nouveaux arrivants sur la commune. Lors de cette rencontre annuelle de bienvenue, j'ai à cœur de présenter la ville, ses services et ses projets aux Amillois de fraîche date. Cette cérémonie conviviale est aussi un temps privilégié d'échanges avec les membres du conseil municipal, et notamment mes neuf adjoints, qui œuvrent au dynamisme de notre commune dans leurs domaines respectifs. Ce numéro d'Espaces ouvre justement une série de rencontres pour mieux les connaître et découvrir ou redécouvrir leurs actions avec les membres de leur commission. La rentrée, c'est aussi aider les familles à organiser les temps périscolaires de leurs enfants. C'est dans l'ADN d'Amilly, reconnue par l'Unicef "Ville amie des enfants" depuis 2004, d'offrir aux jeunes Amillois le meilleur environnement d'épanouissement qui soit.

L'agrandissement du centre de loisirs de la Pailleterie, lancé dès cette rentrée avec le soutien financier de l'État, de la Région et de la CAF, fait partie de cet engagement. Vous découvrirez également dans ces pages en quoi consiste notre partenariat avec le comité Centre-Val de Loire de l'Unicef, qui a besoin de nouveaux relais au cœur de notre ville.

Enfin, et pour conclure, l'Espace du mois de septembre consacre traditionnellement une belle rétrospective de la Fête de l'Europe ; ce numéro aurait dû en faire un écho mémorable. Cependant les choses en ont décidé autrement ; la joie a laissé place à la déception, à l'incompréhension et parfois la colère de celles et ceux qui préparent, accueillent et font de cette fête un moment de partage et de solidarité. Mais le rendez-vous est déjà pris... l'année prochaine la 17^e édition se déroulera du 5 au 7 juillet !

Je vous souhaite une très bonne rentrée !

Gérard DUPATY
Maire d'Amilly

Vues de ma Ville



> Place au ciné.

La projection du Roi Lion a séduit les petits et les grands venus en famille le samedi 26 août place de Nordwalde. Avant la séance une représentation de Capoeira et un théâtre de contes africains étaient proposés au public.



> Le masque d'Or a joué Kroum l'ectoplasme.

C'est au domaine de la Pailleterie, dans un décor de cimetière de voitures, que la troupe du Masque d'Or a enchanté le public venu nombreux les soirs de juillet assister aux représentations de la pièce, Kroum l'Ectoplasme.



> Cérémonie.

Le dimanche 27 août dernier, Amilly rendait hommage aux quatre victimes (Philippe Sergent, Guy Lépine, Georges Mairot et Lucien Wautier) du massacre perpétré le 21 août 1944 sur le site de la Nivelles par des soldats allemands. Près de trente porte-drapeaux et de nombreux présidents d'associations patriotiques étaient présents. L'émotion de Gérard Dupaty dans son discours était palpable, tout comme le témoignage d'Hubert Wautier, fils de Lucien Wautier, âgé de sept ans au moment des faits.

> Académie baroque.

Lors de deux soirées gratuites, les stagiaires de l'académie baroque, organisée en partenariat avec les Folies Françaises, se sont produits à la Pailleterie avant un dernier concert final en l'église Saint-Martin.



ANNULATION

Gérard Dupaty et son épouse aux Relations européennes, Marie-Laure Carnezat, ont témoigné leur amitié aux délégations de nos villes jumelles.

La Fête de l'Europe n'est que partie remise

Les agissements destructeurs de la nuit du 29 au 30 juin dans le Montargois ont laissé durablement des traces, et pas seulement physiques. Parmi les conséquences moins visibles que les terribles incendies, l'annulation brutale de la Fête de l'Europe a marqué les esprits.

Le vendredi 30 juin, après concertation avec la préfète et les forces de l'ordre, le maire d'Amilly a pris la très lourde décision d'annuler la 17^e édition de la Fête de l'Europe, qui devait être lancée le soir-même. À Amilly, la Maison de la petite enfance, la salle des Terres-Blanches, la Police municipale et le CCAS avaient fait les frais d'agissements d'une poignée de jeunes à la dérive. Les conditions de sécurité n'étaient plus réunies pour accueillir un événement de cette ampleur.

Valeurs européennes

Dix mois de travail ont été balayés en l'espace d'une nuit. Symboliquement, ce sont aussi les valeurs européennes de fraternité et de liberté qui ont été mises à mal. Les délégations de nos villes jumelles de Nordwalde, Vilanova del Camí et Calcinaia (20 personnes) venaient d'arriver, les représentants de l'ambassade de Croatie, invitée d'honneur, étaient attendus, les artistes croates (dont la très populaire Mia qui avait représenté son pays au concours de l'Eurovision 2022) s'apprêtaient à répéter, de nombreux artistes européens étaient en chemin... Invités d'une des rares villes françaises lauréate du Prix de l'Europe (la 11^e depuis 1955), tous ont exprimé leur préoccupation et leur solidarité.

Hospitalité et amitié

Le vendredi soir, un moment de convivialité a été réservé à nos hôtes et aux familles qui les hébergeaient, salle Brillat-Savarin. Puis le samedi midi, avant leur retour chez eux. À la déception et à l'effacement, il fallait opposer l'hospitalité et l'amitié. C'est ce que les élus amillois ont fait. Et c'est ce que de nombreux Amillois ont fait aussi! En témoignant au maire et à l'équipe municipale tout leur soutien et leurs encouragements (des témoignages ont été publiés sur amilly.com). Au nom de tous les services municipaux qui étaient à pied d'œuvre pour faire de cet événement une réussite, un immense merci à toutes celles et à tous ceux, simples citoyens ou représentants d'associations, qui se sont manifestés!

La fraternité à l'œuvre

La Fête de l'Europe est toujours l'occasion d'inviter des représentants de nos villes jumelles, qui sont logés chez des Amillois. Ce principe favorise les échanges et renforce la fraternité européenne chère à notre ville. Un immense merci aux familles qui ont accueilli nos hôtes allemands, espagnols et italiens dans ce contexte si particulier. Merci aux comités de jumelage de Nordwalde, Vilanova del Camí et Calcinaia pour leurs témoignages de sympathie et leur précieux soutien.

Conseil municipal

Le prochain conseil municipal se tiendra le **mercredi 27 septembre à 19h** Maison Saint-Loup (place de Nordwalde).

Banquet d'automne

La municipalité offre aux Amillois âgés de 65 ans et plus un banquet d'automne. Celui-ci se déroulera dimanche 15 octobre à partir de 12h à l'Espace Jean-Vilar. Les réservations sont possibles jusqu'au vendredi 29 septembre, dans la limite des places disponibles, auprès du service Affaires sociales/3^e Âge.

> Contact :

02 38 28 76 56 / 02 38 28 76 60

Colis de Noël

Chaque fin d'année, les Amillois de 65 ans et plus reçoivent un colis de Noël, livré en mains propres par un élu. Si vous êtes concerné et n'avez pas bénéficié de ce colis l'an dernier, il est indispensable de vous inscrire **au plus tard le jeudi 16 novembre** auprès du service Affaires sociales/3^e Âge. Un formulaire est téléchargeable sur amilly.com - rubrique A tout âge / Seniors / Activités et sorties

> Contact : social@amilly45.fr

02 38 28 76 56 / 02 38 28 76 60

Inscriptions à l'école d'art

Les cours et ateliers pour enfants, adolescents ou adultes reprennent le mardi 12 septembre sur le site des Tanneries. Vincent Pheliphot enseigne aux adultes et Héloïse Pierre-Emmanuel aux enfants ; les deux se partagent les cours pour adolescents (15-18 ans).

> Contact : 02 38 85 28 50 ou

contactecoleart@amilly45.fr





Une boussole

Pour Catherine Février, maire adjointe déléguée à l'éducation et à l'enfance, qui porte avec enthousiasme la "Ville amie des enfants", "ces engagements déclinés en de nombreuses actions très concrètes sont une boussole et notre feuille de route pour la durée du mandat. Nos projets autour des activités périscolaires et de la jeunesse, en lien avec les adjoints délégués aux sports et à la jeunesse (Patrick Leclou), à la petite enfance (Françoise Bedu) ou à la vie culturelle (Catherine Carriau) sont portés par des équipes municipales très volontaires et engagées, et à travers des équipements pérennes."

PARTENARIAT

Amilly et l'Unicef main dans la main

L'Unicef et la ville d'Amilly, c'est une belle et déjà longue histoire ! Depuis 2004, Amilly est "Ville amie des enfants". Grâce à ce partenariat fructueux autour des droits de l'enfant, c'est une vraie dynamique qui est à l'œuvre. À laquelle vous aussi vous pouvez participer !

Le comité français du Fonds international des Nations unies pour l'enfance a instauré en 2002, avec l'Association des maires de France, le titre "Ville amie des enfants", décerné aux villes candidates œuvrant pour le bien-être des enfants. En 2004, la municipalité d'Amilly, qui s'investit pour assurer aux enfants un cadre de vie agréable et épanouissant, obtient ce titre pour la durée du mandat municipal, s'engageant ainsi à respecter une charte de bonnes pratiques et d'actions.

Un aiguillon

Depuis lors, le titre "Ville amie des enfants" a été renouvelé à chaque mandat, confortant l'action municipale et agissant comme un aiguillon pour de nouveaux projets, tant en équipements qu'en accompagnement humain, déployée dans tous les secteurs. Objectif : faire en sorte que "chaque enfant et chaque jeune profite de son enfance et de sa jeunesse, et développe son plein potentiel grâce à la réalisation égale de ses droits dans sa ville". Dans le Loiret, seules Amilly et Olivet peuvent se targuer de cette reconnaissance.

Le 7 décembre 2022, le maire d'Amilly, Gérard Dupaty, et le président du comité Centre-Val de Loire de l'Unicef, Jany Porcher, ont signé une nouvelle convention qui court jusqu'en 2026. Par cette charte, la municipalité manifeste cinq engagements déclinés en orientations et projets à la hauteur des enjeux locaux.

Les engagements de la ville

#1. Assurer le bien-être de chaque enfant à travers une dynamique publique locale favorisant et accompagnant son épanouissement, son respect et son individualité.

Orientation choisie : considérer la nutrition comme facteur déterminant du développement de l'enfant et de l'adolescent.

#2. Affirmer sa volonté de lutter contre l'exclusion, contre toute forme de discrimination et agir en faveur de l'égalité.

Orientation choisie : assurer un accès aux services publics pour tous les enfants y compris les plus défavorisés ; Œuvrer pour que les filles aient le même accès aux loisirs que les garçons.

#3. Permettre et proposer un parcours éducatif de qualité à tous les enfants et jeunes de son territoire.

Orientation choisie : décloisonner l'éducation pour garantir un parcours éducatif cohérent aux enfants et aux jeunes du territoire.

#4. Développer, promouvoir, valoriser et prendre en considération la participation et l'engagement de chaque enfant et jeune.

Orientation choisie : solidarité et pair à pair.

#5. Nouer un partenariat avec Unicef France pour contribuer à sa mission de veille, de sensibilisation et de respect des droits de l'enfant en France et dans le monde.

Orientation choisie : élaborer une vision commune et partagée de la place de l'enfant dans la Ville.

Pour chacune de ces recommandations, la Ville a élaboré un plan d'actions détaillé jusqu'en 2026.



L'Unicef **proche de chez vous**

L'Unicef (Fonds international des Nations unies pour l'enfance) est l'organisation qui veille à ce que la Convention internationale des droits de l'enfant soit respectée partout dans le monde. L'organisation veille à ce que les enfants aient assez à boire et à manger, qu'ils soient en bonne santé, qu'ils soient soignés, qu'ils puissent aller à l'école, qu'ils soient protégés, qu'ils soient aidés en cas de guerre ou de catastrophe naturelle. L'action de l'Unicef est souvent plus visible dans ces derniers cas d'urgence internationale et d'actions humanitaires. Mais elle est bien présente en France, au quotidien, pour faire valoir les droits de tous les enfants.

Un comité territorial

Le comité territorial Centre-Val de Loire de l'Unicef est présidé par Jany Porcher (qui dès 2014 a présidé le comité du Loiret). Le 1^{er} avril 2023, le bureau a été renouvelé. Jany Porcher en est à la fois le président et le délégué du Loiret. Agathe Sainjon en est la vice-déléguée du Loiret.

Une antenne à Amilly

En sommeil faute de forces vives, l'antenne de l'Unicef à Amilly a besoin de bonnes volontés ! Les besoins sont très divers, allant de la présence sur un stand à des interventions dans les écoles, en passant par de la mise à disposition de compétences. Agathe Sainjon, bénévole elle-même, précise : "on est très bien suivis, des formations sont assurées et c'est très enrichissant."

> Contact : unicef45@unicef.fr



De gauche à droite Agathe Sainjon, Catherine Février, Jany Porcher, Gérard Dupaty.



Stand sur la journée festive, organisée tous les ans.

Devenez Jeune Ambassadeur !

Vous avez entre 10 et 26 ans ? Vous pouvez devenir Jeune Ambassadeur ou Ambassadrice de l'Unicef France et rejoindre une communauté de plus de 6 000 bénévoles engagés. Vous participerez aux actions et pourrez lancer des projets solidaires sur les thématiques défendues par l'Unicef :

- Collecter des fonds pour financer des programmes d'urgence et de développement solidaires
- Participer aux temps forts de l'Unicef France, par exemple : les Défis de l'eau en octobre ; la journée célébrant l'engagement des enfants et des jeunes fin mai, UNIDAY ; recruter de nouveaux Jeunes Ambassadeurs dans votre établissement à la rentrée scolaire ; la Journée mondiale des droits de l'enfant le 20 novembre...
- Construire des projets, par exemple : organiser une conférence, une exposition, un tournoi sportif sur l'égalité fille-garçon...
- Promouvoir les actualités de l'Unicef auprès de votre entourage et sur les réseaux sociaux...

Plus d'information : my.unicef.fr

RENDEZ-VOUS

#Concerts #Spectacles
#Expositions #Évènements

Cahier détachable

Consultez aussi l'agenda sur amilly.com et sur l'application mobile Amilly



JOURNÉE DU PATRIMOINE MAISON MORY

Dimanche 17 septembre - 10h à 18h

Partez à la découverte du patrimoine du centre-bourg en visitant les Maisons Mory, Pérennou et Saint-Loup. En vous présentant à la Maison Mory, un guide vous accompagnera sur les différents lieux.

À 10h et à 15h à la Maison Mory, transformez-vous en détective et plongez fin XIX^e siècle dans une enquête interactive durant laquelle vous pourrez résoudre une énigme ludique animée par 6 comédiens.

Inscrivez-vous au **02 38 28 76 22**.

Restauration sur place!

SEPTEMBRE

Mardis 12 et 26 septembre et 10 octobre

ILOT FAMILLES

Les accueillantes reçoivent les enfants de 0 à 3 ans accompagnés d'un adulte familial afin de partager un moment privilégié dans un espace accueillant.

Contact : **02 38 28 76 75**

Ce lieu n'est pas ouvert aux professionnels.
9h à 12h / Maison de la petite enfance

Mercredi 13 et jeudi 14 septembre

BOURSE AUX VÊTEMENTS POUR ADULTES ET ENFANTS

Dépôt des articles lundi 11 de 14h à 18h et mardi 12 de 9h à 12h. Vente mercredi 13 de 9h à 18h et jeudi 14 de 9h à 11h.

Contact : **06 27 22 09 87**

Salle des Terres-Blanches

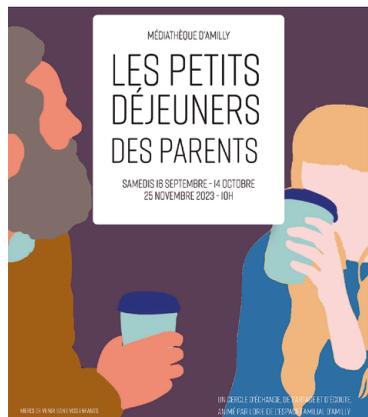
Samedi 16 septembre et 14 octobre

LES PETITS-DÉJEUNERS DES PARENTS

Rencontrer d'autres parents pour partager ses expériences, faire une pause, être soutenu par une professionnelle. Sans réservation.

Contact : **02 38 28 76 09**

De 10h à 12h / Médiathèque



Samedi 16 sept. de 14h à 17h30

Dimanche 17 sept. de 10h à 17h30

PORTES OUVERTES

Animations avec la présence d'artisans d'art. Visites libres et gratuites. Restauration sur place.

Dimanches 8 et 28 octobre de 14h à 17h30

VISITES DU MOULIN BARDIN

Réservez auprès de l'association ASAMBA. Contact : **06 47 93 45 90**

#CONCERT



J. CHAUVIN, V. JULIEN-LAFERRIÈRE, J. TAYLOR
Dimanche 24 septembre - 18h à l'Espace Jean-Vilar

Échappée viennoise

Pour ce programme, rendez-vous à Vienne auprès de ses deux grandes figures musicales : Haydn et Beethoven. Explorateur aguerri du répertoire

classique, Julien Chauvin au violon se joint à Justin Taylor au piano et à Victor Julien-Laferrrière au violoncelle, phénomènes d'une nouvelle génération.

Réservations à l'Espace Jean-Vilar (voir #Contacts)

Vendredi 22 septembre

SOIRÉE AUTOUR DU JEU

"NOS ENFANTS ET LES ÉCRANS"
Public parental, animée par Edwige enseignante spécialisée et Lorie, conseillère familiale.

Sur inscription : **02 38 90 09 55**

19h / Médiathèque

Vendredi 29 septembre

CONCERT

LE PARLEMENT DE MUSIQUE

Plus de renseignements en dernière de couverture et sur **amilly.com**

20h / Espace Jean-Vilar

OCTOBRE ET DÉBUT NOVEMBRE

Vendredi 6 octobre

CONCERT- RENCONTRE RAPHAËLE LANNADÈRE



Sa voix vous happe. Raphaële Lannadère lauréate du Prix Barbara, collabore avec de nombreux artistes, Babx, Camélia

Jordana ou encore Julien Clerc. Antoine Montgaudon l'accompagnera à la guitare. Tout public.

Sur réservation : **02 38 90 09 55**

20h / Médiathèque

Samedi 7 octobre

CONTE : ASTÉRIOS, LA LÉGENDE DU MINOTAURE PAR MICHEL HINDENOCH

Conte et musique (cithare hongroise et flûte de pan).

À partir de 11 ans, sur réservation.

18h / Médiathèque

Dimanche 24 septembre

LE RALLYE VÉLO DE LA PETITE VENISE

Il s'agit d'un rallye-vélo labellisé "Les Echappées à Vélo" par la Région Centre-Val de Loire dont le départ est prévu au Kiosque du Pâtis à Montargis entre 13h30 et 15h00 et l'arrivée à la Halle Girodet (Montargis). Des activités ludiques attendent petits et grands. Venez découvrir la petite Venise du Gâtinais en passant par le Moulin Bardin et le Centre d'Art Contemporain des Tanneries. Un parcours convivial le long du canal entrecoupé de petits défis funs (blindtest, énigmes & activité originale : le vélo-smoothie).

Prix unique par personne : 3€

Réservation obligatoire sur

www.helloasso.com

(places limitées)

Contact : **vassil.levaray@jcef.asso.fr**

Mercredi 27 septembre

DON DE SANG EFS

Sur RDV : **dondesang.efs.sante.fr**

Dès 15h / Espace Jean-Vilar

Vendredi 13 octobre
LES VENDREDIS CINÉ
CYCLE "ESPIONNAGE"
 À partir de 15 ans
 20h / Médiathèque



Samedi 14 octobre
CINÉ MÔMES
CYCLE "L'AVENTURE EN DUO"
 Long-métrage. À partir de 5 ans.
 15h / Médiathèque

Vendredi 20 octobre
SOIRÉE HALLOWEEN
ASSOCIATION C'VINOT LAND
 Contact : 06 15 86 38 11
 18h30 / Espace Jean-Vilar
 Dimanche 22 octobre

LES RENCONTRES DYS À LA MÉDIATHÈQUE

Octobre est le mois des rencontres autour des questions DYS (dyslexie, dyspraxie, dysphasie...), et l'occasion de rencontrer des professionnels, que vous soyez parents de DYS ou vous-même concernés. Vous pourrez rencontrer à la médiathèque une graphothérapeute, et venir jouer en famille autour de jeux de société adaptés aux différents troubles DYS.

Vendredi 20 octobre à 19h30
Rencontre avec une graphothérapeute
 Tout public.

Vendredi 27 octobre à 10h
Jouez en famille avec la ludothèque (les enfants doivent être accompagnés d'un adulte). À partir de 4 ans.
 Sur réservation : 02 38 90 09 55

RANDONNÉE PÉDESTRE J3 RANDONNÉE

3 parcours de 6, 12 et 18 km avec ravitaillement. Inscription sur place. Entre 4 et 5€, gratuit pour les moins de 16 ans.
 Contact : 06 70 35 78 86
 Dès 7h30 / Salle des Terres-Blanches

Dimanche 22 octobre
LOTO - ASSOCIATION LA MAM
DES PTITES TORTUES
 Contact : 06 33 75 44 63
 12h / Espace Jean-Vilar

Mardi 24 octobre
LES TOUTES PETITES OREILLES
 Pour les 18-36 mois, sans réservation dans la limite des places disponibles.
 10h30 / Médiathèque

ATELIERS CRÉATIFS AVEC WILL ROGER À LA MÉDIATHÈQUE

Artiste polymorphe (fusain, crayon, numérique), Will Roger propose deux thématiques : le dessin d'animaux fantastiques, et en l'honneur d'Halloween, celui de sorciers et sorcières. Pour les 8-15 ans.
 Sur réservation : 02 38 90 09 55

Jeudi 26 octobre à 10h
Dessine tes animaux fantastiques

Jeudi 2 novembre à 10h
Dessine tes sorciers et sorcières

Samedi 28 octobre
LOTO- J3 AMILLY BASKET
 Contact : 06 20 14 83 50
 20h / Espace Jean-Vilar

TOUR DU MONDE LUDIQUE AVEC LA LUDOTHÈQUE

La ludothèque commence son tour du monde ludique en septembre 2023. Il y aura plusieurs animations ponctuelles proposées tout au long de l'année entre découvertes et créations de jeux. Préparez votre passeport et embarquez sur AirLudo. Tenez-vous prêts ! Toutes les informations nécessaires seront mises à jour sur le site internet de la ville et l'application.

Contacts : 02 38 28 76 75
 ludotheque@amilly45.fr

À NOTER : DU CHANGEMENT DANS LES HORAIRES D'OUVERTURE DE LA LUDOTHÈQUE

En période scolaire : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h à 17h45, mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h. **En période de vacances scolaires** : du lundi au vendredi en fonction du programme d'animation. Fermé le samedi.

Vendredi 3 novembre
LES PETITES OREILLES
 À partir de 3 ans, sans réservation dans la limite des places disponibles.
 10h30 / Médiathèque

Samedi 4 novembre
LE PETIT CINÉ DES VACANCES
 À partir de 5 ans.
 16h / Médiathèque

#CONCERT

CHRISTOPHE ROUSSET
 Dimanche 15 octobre à 18h à l'église Saint-Martin

Récital Froberger et Couperin *"Il faut parler avant tout de poésie, mais aussi d'humour, de peinture délicate et de l'exquise sophistication d'une esthétique française qui atteint entre 1720 et 1730 une apogée dans l'équilibre, la liberté..."*,

selon Christophe Rousset. Quel meilleur interprète pour ces imminents maîtres baroques du clavecin que l'auteur de ces mots qui ne cesse d'explorer et de faire découvrir ce répertoire qu'il maîtrise à la perfection.

Réservations à l'Espace Jean-Vilar (voir #Contacts)

SALON DU MARIAGE CHRISLY EVENTS

Ouverture du salon :

- samedi de 10h à 19h
- dimanche de 10h à 18h

Défilés :

- samedi de 14h à 16h
- dimanche de 11h à 15h

Contact : chrisly.events@gmail.com

Samedi 16 et dimanche 17 septembre

Espace Jean-Vilar



#CONTACTS

CENTRE D'ART CONTEMPORAIN LES TANNERIES

Tél. 02 38 85 28 50

Mail. contact-tanneries@amilly45.fr

Web. www.lestanneries.fr

ÉCOLE D'ART

Tél. 02 38 85 28 50

Mail. contactecoleart@amilly45.fr

ÉCOLE DE MUSIQUE

Tél. 02 38 85 03 34

Mail. ecolemusique@amilly45.fr

ESPACE JEAN-VILAR

Tél. 02 38 85 81 96

Mail. ejv@amilly45.fr

ÉVÉNEMENTIEL

RELATIONS EUROPÉENNES

Tél. 02 38 28 76 36

Mail. evenementiel-relations-europennes@amilly45.fr

LUDOTHÈQUE

Tél. 02 38 28 76 75

Mail. ludotheque@amilly45.fr

MÉDIATHÈQUE

Tél. 02 38 90 09 55

Mail. mediatheque.amilly@agorame.fr

VIE CULTURELLE

Tél. 02 38 28 76 22

Mail. vie-culturelle@amilly45.fr

 **VIVRE AMILLY**

 **SAISON MUSICALE - AMILLY**

Les Tanneries - Centre d'art contemporain

Exposition *N.O.É : Nacelle Observant les Étoiles* de Victor Cord'homme

Pour clore la Saison #7 *Les Registres du jeu*, découvrez une dernière et truculente exposition qui propose une sorte de *playground*, d'aire de jeux traversée de machines exubérantes et colorées, inventives et autonomes. Captant les mouvements et les rayons du soleil, explorez tout un petit monde de constructions aériennes qui s'activent, bourdonnent et évoluent au fil du temps.

Jusqu'au dimanche 24 septembre - Samedi 23 dès 15h (finissage)

Journée Européennes du patrimoine

Le Centre d'art contemporain vous donne rendez-vous pour (re)parcourir l'exposition *N.O.É : Nacelle Observant les Étoiles* et naviguer sur cette arche mécanique et enchantée. À l'occasion d'ateliers artistiques, petits et grands sont invités à construire collectivement une cité du futur, imaginaire et sans limites ! Des visites exceptionnelles - dans et hors les murs - vous seront également proposées tout au long du week-end, célébrant les œuvres présentes jusque dans le centre-bourg d'Amilly et revenant sur l'histoire des tanneries, ancienne usine désaffectée réhabilitée aujourd'hui en Centre d'art contemporain. L'occasion d'explorer aussi l'envers du décor en découvrant le montage de la prochaine exposition *Un vent permanent à l'intérieur de nous* de Marco Godinho inaugurée le 28 octobre.

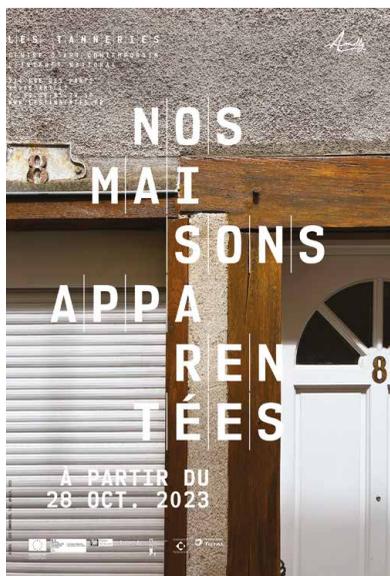
Samedi 16 et dimanche 17 septembre

Portes ouvertes des ateliers d'artistes du Loiret

Poursuivant son engagement à accompagner sous diverses formes les artistes dans leurs recherches et leurs processus de création, Les Tanneries accueillent l'artiste Benjamin Mouly dans le cadre de la résidence territoriale de septembre 2023 à février 2024. À l'occasion des Portes ouvertes des ateliers d'artistes du Loiret, le Centre d'art contemporain vous propose d'aller à la rencontre de l'art "en train de se faire" en découvrant la pratique singulière de Benjamin Mouly. Réunissant la sculpture en sucre et la vidéo, l'artiste interroge la relation que nous entretenons aux images, à travers la gastronomie, la littérature et le cinéma. Un travail plastique, ludique et sucré, à découvrir et à expérimenter tout au long du week-end !

Samedi 14 et dimanche 15 octobre

Inauguration de la saison #8 *Nos maisons apparentées* Vernissage de l'exposition *Un vent permanent à l'intérieur de nous* de Marco Godinho

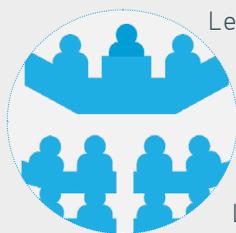


Le Centre d'art contemporain inaugure sa nouvelle saison #8, première saison d'un cycle de programmation intitulé *Nos maisons apparentées* avec le vernissage de l'exposition *Un vent permanent à l'intérieur de nous* de Marco Godinho visible jusqu'au 4 février 2024. Menant une exploration sensible des questions d'exil, d'immigration et de géographie, l'artiste nous propose une constellation de gestes basés sur des pièces autonomes évoquant un esprit commun, qui questionnent une sensibilité au vivant, à l'écologie et aux rituels de vie. Faisant écho à l'imaginaire domestique de maisons encore proches, aux souvenirs de celles devenues désertées ou aux rêves de bâtisses érigées sur des horizons plus propices, cette proposition viendra alors occuper l'ensemble des espaces d'exposition.

Samedi 28 octobre

Le Centre d'art contemporain Les Tanneries est ouvert **gratuitement** au public du mercredi au dimanche de 14h30 à 18h. 234, rue des Ponts
Renseignements ([voir #Contacts](#))

Élections sénatoriales du 24 septembre qui, quoi, comment ?



Le Sénat est la seconde chambre du Parlement français, ou "chambre haute".

Y siègent 348 sénateurs pour un mandat de 6 ans renouvelable.

Les sénateurs votent la loi et contrôlent le gouvernement. Ils représentent les collectivités territoriales de métropole et d'outre-mer et examinent, avant l'Assemblée nationale, les projets de loi ayant pour principal objet l'organisation des collectivités territoriales.



Les sénateurs sont élus au **suffrage universel indirect**,

c'est-à-dire non pas par les citoyens mais par un collège de grands électeurs, composé de sénateurs, de députés, de conseillers régionaux, de conseillers

départementaux et des délégués des conseillers municipaux.

Dans les communes de plus de 9 000 habitants, tous les conseillers municipaux sont délégués de droit.



Le Sénat est renouvelé par moitié tous les trois ans. La moitié des sièges, très exactement 170, sera ainsi renouvelée le 24 septembre 2023.

La circonscription est le département. Le nombre de sénateurs dans chaque circonscription varie de 1 à 3 en fonction de la population. **Le Loiret, concerné cette année, élira 3 sénateurs** au scrutin de listes à la représentation proportionnelle.



Les sénateurs et sénatrices peuvent venir de tous horizons professionnels. **Pour être candidat**, il suffit d'avoir plus de 24 ans, de posséder la nationalité française, de jouir de ses droits civiques et de ne pas être dans un cas d'inéligibilité décrit par la loi. Le candidat se déclare auprès de la Préfecture huit jours avant l'élection. Mais être élu est un travail de longue haleine qui se prépare sur de nombreux mois de campagne auprès des grands électeurs de sa circonscription !

LES SÉNATEURS ACTUELS

Jean-Noël Cardoux, 76 ans, élu depuis 2011
(groupe Les Républicains)

Hugues Saury, 64 ans, élu depuis 2017
(groupe Les Républicains)

Jean-Pierre Sueur, 76 ans, élu depuis 2001
(groupe socialiste, écologistes et républicains)

Jean-Pierre Sueur et Jean-Noël Cardoux ne se représentent pas.

Aide aux leçons : devenez bénévole !

Afin de poursuivre l'aide aux leçons sur l'année scolaire 2023-2024, une rencontre d'information est proposée aux personnes souhaitant rejoindre l'équipe de bénévoles intervenant dans trois écoles d'Amilly (Clos-Vinot, Saint-Firmin, Viroy) : vendredi 6 octobre de 18h à 20h salle des Terres-Blanches. Cette aide individuelle est un soutien précieux pour nombre d'élèves, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !

> Contact : Anne-Marie ou Alain Denis
02 38 93 92 43 ou 06 75 72 81 37

Musique au Loing

La chorale Musique au Loing a repris le mardi 5 septembre sous la houlette de Yolande Lucrèce Barraud. La chorale se réunit tous les mardis à 20h15 à l'école de musique d'Amilly, au domaine de la Pailletterie (1658, avenue d'Antibes). Vous aimez chanter ? Aucune compétence musicale n'est requise pour rejoindre les choristes de l'association. La cotisation annuelle est de 110 euros.

> Contact : François Sarrazin (président)
06 99 27 80 98

Noces d'or

Le 8 juillet dernier, la conseillère municipale Sylvie Farnault et son époux Michel ont célébré leurs 50 ans de mariage lors d'une belle cérémonie à la Maison Mory. C'est le maire d'Amilly, Gérard Dupaty, qui officiait, accompagné de son adjointe Françoise Bedu. Après un demi-siècle de vie commune, le couple a renouvelé ses vœux entouré de ses quatre enfants, de leurs conjoints, de douze petits-enfants, d'une arrière-petite-fille, d'autres membres de la famille et d'amis.



RENCONTRE

La danse sans entrav

L'association Danse sans frontières, c'est l'histoire d'une passion, d'une aventure humaine. Celle de sa fondatrice, Géraldine Chonavel. Rencontre

Présidente-fondatrice de l'association amilloise depuis 2005, Géraldine Chonavel en assure la direction artistique et coordonne l'équipe d'intervenants dans les différentes disciplines proposées : classique, street jazz, jazz, contemporain, modern et hip-hop. Cette professeure agrégée de mathématiques enseigne également la danse au sein de l'Éducation nationale, au lycée en Forêt de Montargis, où elle en a initié l'option en septembre 2016 grâce à sa certification complémentaire en danse. *"En région Centre-Val de Loire, nous ne sommes que trois lycées à proposer cette option facultative, subventionnée par la DRAC*, en lien avec le CCNO**, et qui bénéficie d'un programme incluant pratique et culture de la discipline. Je l'enseigne à environ 45 lycéens répartis en trois groupes, et c'est un grand bonheur."*

Corps et cœur

Attirée par la danse depuis son enfance, Géraldine Chonavel la pratique d'abord comme un "hobby" à Orléans. Jeune enseignante de 23 ans mutée au collège du Chinchon à Montargis, elle rejoint les Abeilles Gâtinaises, où on lui propose d'intégrer l'atelier chorégraphique. À partir de 2005, travaillée au cœur

et au corps par la danse, elle se rend chaque semaine à Paris, au Studio Harmonic, où elle pratiquera assidument le jazz et le contemporain pendant dix ans. 2005, c'est aussi l'année où elle crée l'association, pour donner un cadre local à ses projets : Danse sans frontières était née !

En 2017, une nouvelle équipe de professeurs s'y forme : Madoka Ishikawa pour le classique et Robin Tirot pour le jazz et le contemporain, qui exercent tous deux au Conservatoire de Montargis. Les autres disciplines bénéficient de l'expertise de professionnels expérimentés, tels Julien Venisse pour le street jazz, formé au Centre des arts vivants et directeur de la compagnie *Le Paradis des anges*, Yohan Pascal, membre de la même compagnie, pour le modern, et la très dynamique Élise Hallet en hip-hop.

Fidélité

Au lancement de l'association, elle souligne que c'est grâce à Jean-Louis Rizzo, alors adjoint au maire d'Amilly, qu'un local est trouvé au sein de l'école maternelle de Viroy, tout juste inaugurée. Depuis lors, c'est là que les cours sont en partie dispensés, avec succès ! *"Nous avons eu jusqu'à 430*



es

on pour la danse, mais aussi d'une
ontre.

adhérents ! Mais c'était beaucoup trop à gérer, pondère la présidente. Nous en comptons maintenant 275, de 4 à 63 ans, dont un grand nombre revient d'année en année. Je ne remercierai jamais assez Gérard Dupaty pour sa confiance sans cesse renouvelée."

Passionnée par le subtil langage du corps et de l'esprit que permet la danse, elle continue de tisser des liens, comme avec l'association Mouv'Handi où intervient aussi Robin Tiroit, formé à la "danse pour public empêché". Encore une manière de briser les frontières.

* Direction régionale des affaires culturelles, ministère de la Culture.

** Centre chorégraphique national d'Orléans.

> Contact : 06 89 78 07 74
dancesansfrontieres45@gmail.com

Suivez le guide !

Retrouvez Danse sans frontières dans votre nouveau Guide des associations sportives et culturelles. Si vous ne l'avez pas eu à la Fête des associations le 3 septembre, découvrez-le sur amilly.com ou demandez-le en mairie !

Il reproduit en miniature son lotissement



MAQUETTE

Bernard Lepage est un passionné de maquette. Sa spécialité : les reproductions de cirques au 1/87°. À 84 ans, il s'est lancé dans la maquette de son lotissement !

C'est lors d'une réunion des copropriétaires du lotissement de la rue des Bourgoins, dans le quartier de Viroy, que l'idée a germé. Bernard Lepage est bien connu pour ses nombreuses maquettes de cirques. Son "Pinder Lepage" a connu pas moins de 180 expositions. Avec ses amis Yves Régnier et Jean-Pierre Gallois, il a créé en 2008 le Maquette Club de Nemours, et sa famille du cirque s'est agrandie avec les Bouglione, Morallès, Gruss, Kino's...

"À notre dernière assemblée de copropriétaires, le président José Mignon, mon voisin, me dit en blaguant 'tu devrais faire la maquette de notre lotissement'. Il ne fallait pas me pousser davantage !" Bernard Lepage sollicite la Mairie pour obtenir un plan cadastral, qui lui est fourni au 1/1000°, et le voilà parti avec son réglel métallique à mesurer les emprises sur le plan et à photographier les façades pour estimer les proportions de chaque élément, haies et clôtures comprises. Puis il faut dessiner, découper, peindre...

Passion du modèle réduit

Un travail d'ultra-précision que l'ancien serrurier maîtrise. "J'avais les doigts les plus fins de mon équipe" se souvient-il. Quant à sa passion du modèle réduit, elle l'a toujours habitée ! Il faut dire qu'il est né dans une famille de cheminots...

Avec un grand-père chef de trains et un père mécanicien, les petits trains ont été ses premiers jouets. "Je me souviens du jour où ma mère m'avait acheté une paire de chaussures : elle me les fait essayer, la boîte vide est par terre et j'active mon train à ressorts qui vient buter sur la boîte. Ça m'a donné l'idée d'y faire deux ouvertures pour y faire passer le train..." Voilà donc comment tout a commencé !

Huit décennies plus tard, Bernard Lepage est toujours aussi inventif. Mais il est prévenant avec ses voisins : "si quelqu'un du lotissement n'est pas d'accord pour que je miniaturise sa maison, qu'il me mette un mot dans ma boîte aux lettres, au 144 rue des Bourgoins !"

> Contact : circus45@orange.fr



Une des nombreuses maquettes de cirque de Bernard Lepage.



Catherine Carriau, l'énergie de l'optimisme

Ce numéro d'Espaces et les suivants vous proposent de mieux connaître les neuf adjoints au maire d'Amilly, leurs domaines de compétences et les projets qu'ils portent. Rencontre ici avec la neuvième adjointe, Catherine Carriau, chargée de la Vie culturelle.

Catherine Carriau a été élue adjointe au maire lors du conseil municipal du 29 septembre 2021. Elle était conseillère municipale depuis le 30 mars 2014, réélue le 28 juin 2020. Cette habitante du quartier de Viroy depuis 34 ans s'est impliquée peu à peu dans la vie de sa commune à l'invitation du maire, Gérard Dupaty, qu'elle côtoyait en tant que professeure de musique et partie prenante de la vie locale. Car Catherine Carriau, qui enseignait la flûte traversière au conservatoire de Montargis et organisait des auditions à l'espace Jean-Vilar, intervenait aussi au Clos-Vinot aux côtés de Fabien Gratkowski, avant que l'école de musique d'Amilly ne prenne ses quartiers sur le site de la Pailleterie. "J'ai travaillé 19 ans à la Pailleterie", décompte fièrement la musicienne, qui quitta l'école une fois élue au conseil municipal.

Musique et danse

C'est donc au conservatoire de musique et de danse que la native de Montargis a fait l'essentiel de sa carrière de

musicienne et d'enseignante, pendant 42 ans. C'est là qu'elle a commencé la danse à l'âge de 7 ans, là qu'elle s'est mise à la flûte traversière vers ses 13 ans, là encore qu'elle a rencontré son futur mari, qui accompagnait au piano les cours de danse qu'elle a suivi jusqu'à ses 17 ans. C'est la flûte traversière qui prend alors le pas sur la danse, elle s'y consacre entièrement au conservatoire à rayonnement départemental d'Orléans puis au conservatoire à rayonnement régional de Saint-Maur-des-Fossés. De ces années de formation où elle a côtoyé des musiciens d'envergure, participé à des académies d'été, elle a une pensée particulière pour Robert Hériché qui lui donnait des cours particuliers et grâce à qui elle a surmonté beaucoup d'appréhensions. En 1979, elle devient à son tour professeure, au conservatoire de Montargis. Philippe Carriau y enseigne déjà l'alto. Le jeune couple s'établit à Amilly, où naîtront deux filles (dont l'une est devenue danseuse !). Catherine Carriau se souvient avec amusement du trio musical et amical formé avec Fabien Gratkowski, des projets foisonnants, des trois opéras qu'elle a montés, de la scène de l'espace Jean-Vilar

“ Nous construisons des partenariats pour amener la culture aux Amillois, mais aussi faire en sorte qu'ils s'approprient des lieux comme Les Tanneries ”



dirigé alors par Hervé Mauplot, devenu directeur des Affaires culturelles de l'Agglomération Montargoise...

Associer les enfants

Cette riche expérience, son énergie débordante et son indéfectible optimisme, elle les met aujourd'hui entièrement au service des projets culturels de la Ville d'Amilly. La Saison musicale et l'académie d'été, organisées en collaboration avec les Folies Françaises, sont sa partition naturelle, mais elle embrasse la culture au sens large avec une préoccupation centrale : "l'ouvrir au plus grand nombre, et notamment aux enfants". L'ancienne pédagogue, en lien avec le service Éducation-Enfance et l'adjointe référente Catherine Février (lire aussi notre Grand Format p.8-10), ne manque pas une occasion d'associer les scolaires, le centre de loisirs ou l'école de musique aux expositions ou aux concerts (sur scène ou dans le public).

Des expositions sont désormais organisées régulièrement Maison Saint-Loup, près de la médiathèque, pour faire découvrir des artistes locaux amateurs ou confirmés. Les associations de danse ont été rattachées à la Culture, et non plus aux Sports, afin de faciliter les passerelles avec les projets culturels... "Nous sommes en phase avec la volonté de

l'Agglomération montargoise, du Département, de la Région et de la DRAC de déployer la culture grâce à un maillage du territoire. Nous construisons des partenariats dans ce sens pour amener la culture aux Amillois, mais aussi faire en sorte qu'ils s'approprient des lieux comme Les Tanneries, qui multiplient les médiations et les ateliers", se réjouit l'élue. Et les idées ne manquent pas pour surprendre encore !*

* Direction régionale des affaires culturelles (ministère de la Culture).

Gérard Dupaty donne depuis 34 ans le "la" d'une culture ambitieuse mais accessible, exigeante mais familière. L'école de musique, la médiathèque et ses nombreuses animations gratuites, le centre d'art contemporain Les Tanneries, gratuit lui aussi et labellisé "d'intérêt national", une salle d'exposition plurielle Maison Saint-Loup (gratuite encore), une saison musicale à prix très doux, l'accueil d'artistes de renommée internationale, la restauration du patrimoine architectural local, la collaboration avec le Théâtre du Masque d'or dans l'écrin de verdure de la Pailleterie... Point commun à toutes ces actions : la même volonté de cultiver l'ouverture d'esprit, nourrir la curiosité, favoriser la transmission.

La commission Vie culturelle, Relations européennes et Communication

La culture est incluse dans la commission Vie culturelle, Relations européennes et Communication (VCREC). Cette commission se réunit en moyenne 7 fois par an pour débattre des projets et traiter des questions en lien avec la culture (saison musicale, académie d'été, programmation des Tanneries ou de la médiathèque, école de musique, accueil d'artistes, partenariats, valorisation du patrimoine...), mais aussi l'événementiel (Fête de l'Europe, Fête des associations, Marché de Noël...), les relations avec nos trois villes jumelles européennes, et la communication au service des actions municipales au sens large.

Composition de la commission :

Les membres

Président



Gérard
DUPATY

Vice-présidente



Marie-Laure
CARNEZAT



Muriel
BONNARD



Jean-Charles
LAVIER



Catherine
CARRIAU



Isabelle
MOLINA-AUBERT



Danièle
FOLY



Stéphanie
PLICHON



Aboubacry
SALL

Nous souhaitons exprimer notre vive émotion face à l'inacceptable violence qu'a connu notre territoire et condamnons ces actes illégaux de saccages, de dégradations et d'atteinte à l'ordre public dont notre commune a été victime en juin dernier. Nous voulons exprimer notre soutien aux forces de sécurité et de secours qui ont œuvré pour la sécurité de tous.

Face à cette situation inédite, alors que nous nous apprêtions à célébrer l'amitié entre les peuples avec le lancement de la fête de l'Europe, ce temps fort de notre ville a dû être annulé face au risque d'insécurité lié aux grands rassemblements pourtant tant attendu de nos concitoyens. Nous avons soutenu cette décision difficile prise par notre exécutif. Nous tenons également à redire toute notre déception alors que tant d'associations amilloises et de bénévoles s'étaient fortement mobilisés durant ces derniers mois pour contribuer à la réussite de cet événement. Pour cela nous leur adressons tout notre soutien et nos regrets dans cette épreuve de devoir annuler leur participation.

Ce contexte ne saurait remettre en question tout l'investissement apporté par Amilly pour notre jeunesse avec des services publics toujours de plus grande qualité avec nos groupes scolaires rénovés dans tous les quartiers et des équipements sportifs et culturels plus nombreux. C'est dans ce cadre de vie qui leur est offert que nous souhaitons à tous nos jeunes amillois une très bonne rentrée scolaire.



Christian Daunay,
Commission :
Affaires sociales / Petite Enfance
Courrier à adresser en mairie
> christian.daunay@amilly45.fr



Daniel Beaulier,
Commissions :
Éducation/Enfance
Sports/Jeunesse
Courrier à adresser en mairie
> daniel.beaulier@amilly45.fr



Grégory Gaboret,
Commission :
Finances
Courrier à adresser en mairie
> gregory.gaboret@amilly45.fr



Stéphanie Plichon,
Commissions :
Vie culturelle/Relations
européennes/Communication
Développement durable/Mobilité
Travaux/Aménagement
du territoire/Commande publique
Courrier à adresser en mairie
> stephanie.plichon@amilly45.fr

Extrait du règlement intérieur du Conseil Municipal (article 35) voté lors de la séance du 22 octobre 2014 "Le Maire, en tant que Directeur de la publication, ne saurait contrôler le contenu des articles publiés qui n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs" (CE, 7 mai 2012, élections cantonales de Saint Cloud, n° 353536). Les textes sont placés sous l'entière liberté et responsabilité de leurs auteurs, mais les attaques et mentions diffamatoires, injurieuses ou discriminatoires ne sont pas admises."

ÉTAT CIVIL

Seules les familles ayant donné leur accord figurent dans cette rubrique

NAISSANCES :

Abdelmadjid KONE, Ilda COSTA MARQUES, Sami KHERBOUCHE, Louka HARRANG, Nélya MEDJAHI LAILLE, Clara LHOMME, Giulia NIARD, Gianni EUPHÉMIE, Julia NASSE, Timéo TOUILLIER, Nesrin SARI, Kaïs RIGUIDEL, Leon NIEZGODA, Rayan YAHYAOUÏ, Liam SIVAMOHAN, Mayron ANQUETIL, Gautier SERRETTE, Jayden POKEM MAFOTOCKEM, Izaya BOULAY LEDO, Elina TILLET, Mariam JRIDI.

MARIAGES :

Dominique MARTYR-FALE et Annette MATIGNON H., Jacob, Joseph HACK et Caroline, Isabelle JALAIN

DÉCÈS :

Mario BARREIROS FACADAS, Danielle BIGOT, Eveline LUCRATTI veuve SANNA, Jean CHAUMERON, Rémi SAVANDY, Suzanne MOREAU veuve LÉGER, Simonne GANIVET veuve BOUDIN, Madeleine CHIGOT veuve GODON, Claude FRISSON, Renée BAILLY veuve FILLION, Antonio ALVES ROLO, Antoine MENARD, Emmanuel BRISSET, Raymonde CHAUVOT née VOLLET, Louise COUTOR, Esperança DOS SANTOS veuve GORDICHO, Christian GUILLET, Serge TROCHET, Roland LECLERC, Simonne PÉPIN veuve CORDIER, Paulette LABRI veuve LUPU, Colette LAMY épouse BOURASSIN, Nicole MOLDAT veuve VINCENT, Josette DAGOT veuve LÉPICIER, Marcelle BÉLIER veuve SIMON, Jacques CORNU, André VIRON, Alain MIGEON, Suzanne BOYER veuve BODARD, Eliane PRÉTRE veuve ROGER, Jean VURLOD, Camille ASSELINEAU, Guy CHESTIER, Micheline BÉGAT veuve FLEURET, Monique WATTEAU, Claude PAYSÉ, Liliane BONNET veuve HOUDART, Marie-France HENNION née BAUDELET, Marie-Françoise DÉZÉCOT épouse LEPAGE, Philippe CORDIER, Michel ROUX, Raymonde THOMAS veuve DELARUE, Geneviève MOREL, Monique PÉTRISOT, Claude FAUCHER, Rosario CLARAMONTE, Simone HUMBERT-CLAUDE veuve FRIZON, Dominique CHARPENTIER, Claudine LESTRAT veuve HERROU, Paulette DUMAS veuve LECLERC, Pierre PHILIPPOT, Yvette TORRÈS veuve SÈVE, Josette DURAND veuve TURIN, Nicole WATTEAU veuve CLICHE, Pascaline HERRY, Mauricette PASDELOUP, Christophe GAINIER, El Mahdi EZZAHRAOUI.

ESPACES *Le magazine de la ville d'Amilly*

Directeur de la publication : Gérard Dupaty - Responsable de la rédaction : Marie-Laure Carnezat - Rédaction : Sophie Pecquet
Réalisation : service Communication - communication@amilly45.fr - Tél. 02 38 28 76 25 - Site internet de la ville : amilly.com
Crédits photos : service Communication, sauf mention contraire - Icônes : Flaticon

Pour toutes vos suggestions, merci d'adresser un mail à communication@amilly45.fr à l'attention du responsable de service : Karine Menge
Imprimé en France sur papier recyclé et certifié FSC : Imprimerie Leloup

L'église de Saint-Firmin, témoin de près de 5 siècles

Saint-Firmin-des-Vignes a longtemps été un hameau distant du reste de la commune. Malgré son église consacrée en 1588, les habitants déploraient un accès difficile à l'église paroissiale du bourg, l'église Saint-Martin, séparée par "une prairie considérable coupée par le canal, le Loing et plusieurs cours d'eau" (requête au préfet, 1803). C'est ainsi qu'en 1866, l'essor économique (vignes, filatures...) et démographique aidant, l'église Saint-Firmin est érigée en paroisse. La commune élargie d'Amilly comptera dès lors deux paroisses !

Emblématique de l'ancien hameau, l'église Saint-Firmin a été entièrement restaurée. L'aménagement intérieur se poursuit jusque fin 2023. Grâce à une porte ancienne remise au jour sur

la façade est, l'accès à l'église sera modifié via la rue du Pressoir et se fera par un nouveau cheminement à l'arrière. Une renaissance pour ce patrimoine rural de valeur.

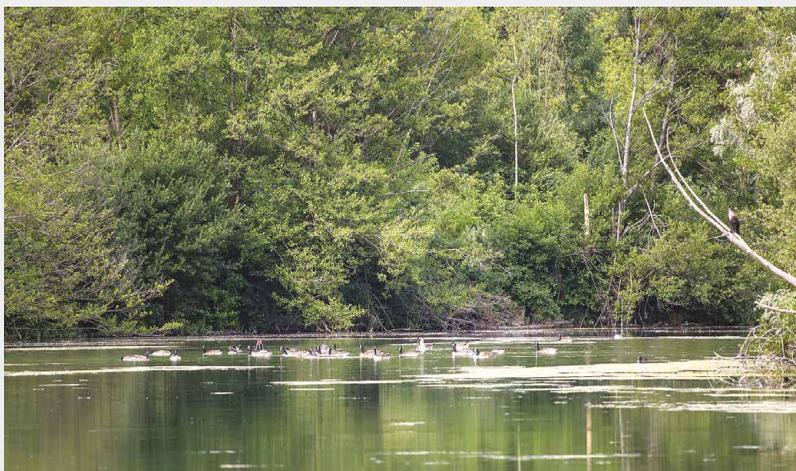


RegArts

Depuis le 24 juin, la "ville flottante" de Victor Cord'homme navigue sous la verrière des Tanneries. Le jeune artiste a fait de cet espace "une île autonome" et autosuffisante en énergie inspirée de romans de science-fiction. L'énergie du soleil combinée à celle des visiteurs activent les sculptures aériennes qui oscillent et ventilent l'air parfois étouffant de cette grande serre... Une manière ludique, inventive, artistique, de questionner le monde qui nous entoure et les défis environnementaux à relever!



#MonAmilly



Le cormoran installé sur la branche ne semble pas troubler la quiétude des oies Bernaches posées sur l'étang des Népruns. Photo de Serge Foly.

Donnez-nous à voir votre Amilly ! Vous appréciez un détail architectural, un décor naturel remarquable ? Publiez votre photo sur Facebook avec le hashtag #MonAmilly ou envoyez-la à : communication@amilly45.fr Vous la retrouverez peut-être dans un prochain numéro de votre magazine municipal Espaces !

